

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Annecy (74000)

Réponses de François Astorg, au nom de la liste « Réveillons Annecy »

— le 26/02/2020 à 12:20 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Identifier les co-financements possibles.

- Multiplier les points de comptage automatique des vélos et publier les chiffres en continu. Sur la base de ces comptages, définir des objectifs annuels de croissance, en cohérence avec l'ambition du PDU ($\times 5$ d'ici 2030, donc $\times 2,5$ sur le mandat).

Co-financements du Grand Annecy / Annecy / Eventuellement Conseil Départemental pour les RD (contournement 3805, voie des Aravis...) : 25M€ d'investissements d'infrastructures sur le mandat (effort nécessaire pour rattraper le retard des 15 dernières années).

Points de comptage comme demandés depuis de nombreuses années par les associations et l'opposition, plus totum en temps réel de comparaison de temps de parcours voiture/versus vélo (ex : Saint-Jorioz > gare Annecy).

Transparence sur les comptages : mise à disposition des chiffres (opendata).

Action n°2 : je ne m'engage pas

Affecter au moins 200 k€ du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Des budgets participatifs seront affectés aux différents quartiers sans thématique imposée. Les citoyens décideront leurs projets.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Mettre en place des voyages d'étude pour eux et les élus, afin de développer une expertise dans la mise en place d'aménagements cyclables à même d'inciter les Annéciens à se déplacer à vélo.

Le groupe vélo des usagers doit être intégré en amont de tous les projets de voirie pour que les besoins soient pris en compte.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Plus précisément, rendre public un schéma directeur d'aménagements cyclables compatible avec les objectifs du PDU, avec planification annuelle des segments à réaliser. En extraire un réseau express vélo : des lignes hyper-structurantes à aménager en permettant de rouler à 25 km/h 80 % du temps (i.e. : pas de voie verte si le trafic piéton est non négligeable)..

Nous avons identifié 6 voies express vélo avec l'impératif de relier Est et Ouest par passerelles :

<https://www.reveillonsannecy.fr/programme/transport/plan-velo/>

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - boulevard du Fier,

- avenues de Loverchy et des 3 Fontaines et route de Sacconges,
- avenue de Chambéry,
- avenue du Rhône,
- avenues de Cran et de la République,
- avenue de la Plaine,
- avenues du Parmelan et de Thônes et des Carrés.

Si un itinéraire du schéma directeur doit passer par un axe à fort trafic (>7000 véhicules/jour) ou autorisant les vitesses jusqu'à 50 km/h, aménager une piste cyclable séparée.

Impliquer les représentants d'usagers dans la conception des aménagements cyclables.

Nous ajoutons l'avenue de France et la portion de la rocade intérieure entre l'avenue du parc des sports et l'avenue des Iles.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Bonlieu, la gare, l'hôpital, le campus, les Glaisins, Altaïs, le Grand Épagny...

Nous y ajouterons les temps de parcours.

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Résorber les principaux points noirs cyclables d'Annecy, signalés par les usagers, en particulier l'axe Mairie-Bonlieu et l'avenue de Genève.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Nous nous appuyerons sur les signalements des usagers grâce à la nouvelle rubrique "mobilité" de l'application bip que nous mettrons en place.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Interdire aux voitures de tourner à gauche en sortant de la rue Sommeiller, pour les obliger à retourner vers la gare par la rue Vaugelas. Étudier des aménagements similaires pour que d'autres quartiers ne servent plus de raccourci.

- Revoir les parkings en périphérie de manière à inciter fortement les usagers à laisser leur voiture et à adopter le vélo et les transports en commun.

- Dans les aménagements de voirie, distribuer l'espace en priorité aux modes de déplacement actifs et aux transports en commun. Plutôt qu'empiéter sur l'espace réservé aux piétons en recourant au statut de voie verte, reprendre de l'espace à la circulation et au stationnement automobiles.

Autre exemple : interdire le transit via le boulevard du lycée, le boulevard Decouz et l'avenue de Cran et les reporter sur la rocade intérieure.

Action n°10 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

En attendant, nous demanderons que soient apposés les stickers "angle mort" sur tous les véhicules lourds (SIBRA, services techniques).

Campagne de communication.

Formation et sensibilisation des conducteurs.

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.
Interdire l'avenue de Genève au trafic de transit et la réserver à la desserte locale, aux transports en commun et aux vélos.

Action n°12 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Le projet de tunnel sous le Semnoz ne doit pas voir le jour. Les sommes engagées doivent être consacrées aux modes alternatifs à la voiture individuelle dont le vélo.

Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Notamment la section nord de l'avenue de Genève et la D1508 devant la mairie.

Voir le plan vélo détaillé de Réveillons Annecy : <https://www.reveillonsannecy.fr/wp-content/uploads/2020/02/Plan-velo-details-amenagements.pdf>

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Notamment dans les communes déléguées. Réaliser une étude exhaustive de l'application des double-sens cyclables sur les quelques rues non encore équipées.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous étudierons la fermeture permanente (hors résidents) de certaines rues : rue Lucie Aubrac, rue Charles Marteaux...

Action n°16 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Annuler la décision de créer trois parkings en hypercentre.

Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.
Notamment, donner un nom à chaque P+R et indiquer les P+R sur toutes les voies arrivant de l'extérieur.

Ajouter un système d'affichage en amont sur les places disponibles et le temps d'attente des transports en commun.
Référencement sur internet.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aussi à la gare de Pringy, en profitant du programme Alvéole de la FUB.
Équiper les P+R de box à vélos.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Prendre pour les vélobox des places de stationnement voiture en surface.

et cibler les quartiers où les immeubles n'ont pas de locaux à vélos (ex : Vallon, vieille ville ...)

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB. Ce stationnement doit être sécurisé, abrité des intempéries, et doit pouvoir accueillir des remorques enfants.

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°22 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Contraindre toute nouvelle construction immobilière à réserver autant de places de stationnement vélo qu'elle compte de chambres.

Le contrôle devra être effectué dès les premiers plans. Prévoir la place des vélos-cargos, remorques, des rechargements VAE....

Action n°23 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°24 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Développer la flotte de Vélonicy (notamment avec une offre de vélo-cargos) pour répondre à la demande des Annéciens.

et augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture de Vélonicy dont l'ouverture le dimanche. Prévoir l'ouverture d'une deuxième antenne.

Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

- Aider à l'ouverture d'autres ateliers participatifs de réparation vélo sur la ville, par essaimage de l'atelier Roule & Co de Cran Gevrier.

- Subventionner l'accès à une vélo-école, associative ou non, pour les Annéciens adultes souhaitant apprendre à faire du vélo ou se remettre en selle.

Promouvoir une culture vélo

Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Mettre en place un financement d'actions de formation au vélo dans les écoles, afin que tout enfant arrivant au collège détienne le « Savoir Rouler » et puisse se déplacer en sécurité, et ainsi faire émerger une « génération vélo ».

Mise en place du Savoir Rouler en partenariat avec l'Education Nationale (10 heures par école élémentaire par an). La Loi d'Orientation des Mobilités recommande sa mise en place sans l'imposer. Notre politique sera donc volontariste.

Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Diminuer fortement la flotte automobile, notamment les voitures de fonction.

Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Mise en place progressive en collaboration avec les agents. Pour certains services (police municipale) le VTC suffit.

Action n°30 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Promouvoir ou financer le transport en commun d'enfants de type S'Cool Bus pour les écoles, les MJC et les centres de loisirs.

Mise en test des écoles volontaires avant généralisation éventuelle.

Action n°31 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Trimestrielle, dans chaque commune déléguée.

La journée choisie sera un dimanche et les axes seront déterminés en collaboration avec chaque commune déléguée / citoyens

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable notamment lors de la Fête du Lac.

Mise en place de la vidéo-verbalisation et de contrôles par la police municipale. Ces mesures doivent concerner aussi le respect des limitations de vitesse, y compris dans les zones 30.

Les zones de vidéo-verbalisation seront très clairement signalées.

Action n°33 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Réaliser des campagnes d'affichage régulières faisant la promotion du vélo comme mode de déplacement.

100 000 € par an de budget communication équilibré pour une meilleure cohabitation au profit des plus vulnérables (piétons, PMR...).

Commentaires généraux

« Réveillons Annecy ! » c'est la liste des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle ! Pourquoi ? Parce que notre liste est composée de plusieurs cyclistes militants qui savent que le premier frein à l'usage du vélo, c'est le manque de sécurité. Face aux trop nombreux épisodes de pollution de l'air, nous répondons notamment "vélo". Nous souhaitons montrer qu'on gagne en pouvoir d'achat en laissant la voiture au garage, ou en n'en ayant plus du tout (0€ à la pompe) ! Le vélo au quotidien est un enjeu important pour notre santé, le maintien des commerces de proximité et l'apaisement de notre vi(II)e. Nous sommes la #SolutionVélo !

Voici quelques-unes des propositions concrètes de Réveillons Annecy !

- Augmenter drastiquement les aménagements cyclables sécurisés (inverser les voies cyclables avec les stationnements longitudinaux pour éviter les "emportierage" et ainsi être séparés des voitures).
- Création de 6 voies express vélos (fini les pieds à terre cycles, respecter l'art. 415-14 du code de la route).
- Mener du confort de circulation à vélo en abaissant les ressauts et ajoutant des réfléchissants et/ou bandes réfléchissantes sur les axes cyclables hors hyper centre
- Augmenter le nombre d'arceaux vélos par 2 (ainsi que ceux des 2 roues motorisées pour une meilleure cohabitation) – seulement 1800 sur tout Annecy à date pour 130 000 hab.
- Augmenter le nombre d'abris vélos devant les lieux de sport et culture (Arcadium, Bonlieu, piscine Ile Bleue, les MJC, etc...) – seulement une dizaine à date.
- Augmenter le nombre (et pas seulement dans l'hyper centre !) de box vélos sécurisés, prioritairement dans les quartiers avec des immeubles sans local à vélos et dans les futurs parking-relais.
- Mise en place (enfin !) d'un jalonnement cyclable (panneaux directionnels).
- Mise en place de la vidéo-verbalisation accompagnée de panneaux incitatifs, aux endroits dangereux (stationnement sur trottoirs aux abords des écoles, stationnement sur bande cyclable sur les artères à fort trafic), en proposant parallèlement plus de place "arrêt minute".
- Mise en place du "savoir rouler" dans toutes les écoles primaires d'Annecy avec des modules de formation de 10h par an et par classe de CM2 a minima. Le Savoir Rouler, bien que non obligatoire par l'éducation nationale, nous semble tout aussi important que le "savoir nager".
- Mettre en place un test de vélo-bus sur plusieurs écoles volontaires (ramassage scolaire par un agent municipal de periscolaire par exemple).
- Sécuriser les rond-points les plus accidentogènes avec plateaux de traversées extérieurs pour les moins aguerris.
- Travailler urgemment les discontinuités cyclables entre les communes d'Annecy.
- Augmenter l'offre de location longue durée de Velonecy avec des vélos-cargo et des carrioles.
- Ajouter une rubrique "mobilité active" sur l'appli BIP pour remonter rapidement les demandes des usagers.
- Faciliter l'installation d'autres ateliers-vélos partagés sur d'autres quartiers de la commune (type Roule&co).